

SOMMAIRE

1	CALENDRIER RÉGIONAL AMATEUR 2022.....	2
2	RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	3
2.1	CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE.....	4
2.2	RÉTRIBUTIONS DES CLUBS.....	6
2.3	AIDES FINANCIÈRES AUX JOUEURS	7
2.4	CATÉGORIES D'ÂGE.....	8
2.5	CODE DE COMPORTEMENT	8
3	RÈGLEMENTS DES PROMOTIONS.....	9
3.1	PROMOTION DAMES	10
3.2	PROMOTION U16 GARCONS.....	11
3.3	PROMOTION MESSIEURS	12
3.4	PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	13
3.5	PROMOTION SENIORS MESSIEURS	14
4	COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES	15
4.1	TROPHÉE BENOÎT CICÉ	16
4.2	COUPE DU CENTRE I.....	17
4.3	COUPE DU CENTRE II.....	18
4.4	QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS.....	19
4.5	INTERCLUBS SENIORS DAMES	20
4.6	INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS.....	23
4.7	CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS	27
5	CHAMPIONNATS DE LIGUE	28
5.1	CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U8	29
5.2	CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U10	30
5.3	CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U14	31
5.4	CHAMPIONNAT REGIONAL U16 9 TROUS.....	32
5.5	CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS.....	33
6	JEUNES.....	34
6.1	FINALE DU CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF	35
6.2	QUALIFICATION REGIONALE U14.....	37
6.3	FINALE INTER RÉGIONALE U14.....	39

1 CALENDRIER RÉGIONAL AMATEUR 2022

MARS - AVRIL		
12-mars	Interclubs départementaux	X6
19-mars	Mérite départemental ou inter départemental	X6
20-mars	Qualification Promotion Messieurs	Val de l'Indre
20-mars	Championnat Régional U8 - U10 - 9 T - Tour 1	Chartres
26-27 mars	Grand Prix Jeunes	Augerville
26-27 mars	Grand Prix	Bourges
02-avr	1er tour des circuits départementaux	X6
2-3 avril	Coupe du Centre I	Sancerre
9-10 avril	Grand Prix	Augerville
11-avr	Interclubs départementaux	X6
16-18 avril	Grand Prix	Limère
23-24 avril	Grand Prix Jeunes	Cheverny
24-avr	Championnat Régional U8 - U10 - 9 T - Tour 2	Ardrée*
30 avril - 1er mai	Promotion Dames	Sablé Solesmes
MAI		
1er mai	Qualification Promotion Mid Amateurs Messieurs	
02-mai	Challenge Seniors	Marcilly
07-mai	2ème tour des circuits départementaux	X6
7-8 mai	Promotion Messieurs	Val de l'Indre
10-11 mai	Trophée Seniors	Touraine
14-22 mai	Tous au golf Junior	Tous les golfs
14-15 mai	Grand Prix	Donnery
21-mai	Interclubs départementaux	X6
21-22 mai	Grand Prix Seniors	Tours Ardree
21-22 mai	Grand Prix	Val de l'Indre
22-mai	Championnat Régional U8 - U10 - 9 Trous - Tour 3	Picardière
30-mai	Challenge Seniors	Sarrays
JUN		
4-5 juin	Grand Prix Jeunes	Bourges
11-12 juin	Grand Prix	Marcilly
11-12 juin	Qualification régionale U14	Picardière
18-19 juin	Grand Prix Jeunes Majeur	Touraine
18-19 juin	Promotion Mid Amateurs Messieurs	Saint Malo
19-juin	Championnat Régional U8 - U10 - 9 Trous - Tour 4	Marcilly*
25-juin	3ème tour des circuits départementaux	X6
26-juin	Trophée Benoît CICE	Sully / Loire
JUILLET - AOUT		
2-3 juillet	Grand Prix	Cheverny
03-juil	Championnat Régional U8 - U10 - 9 Trous - Tour 5	Les Aisses
03-juil	Qualification Promotion Seniors Messieurs	
3-5 juillet	Finale Inter Régionale U14	St Briec
14-15 juillet	Promotion Garçons	Bois d'O
29-31 juillet	Grand Prix	Aisses
24-25 août	Grand Prix Jeunes	Limère
27-août	Championnat Régional U8 - U10 - 9 Trous - Tour 6	Limère*
27-28 août	Grand Prix Seniors	Touraine
27-28 août	Classic Mid Amateurs	Touraine
29-août	Challenge Seniors	Bois d'O
29-août	Finale Challenge des écoles de golf	La Bosse
SEPTEMBRE		
3-4 septembre	Grand Prix Seniors	Augerville
3-4 septembre	Classic Mid Amateurs	Augerville
3-4 septembre	Grand Prix	Ardree
13-14 sept	Trophée Seniors	Aisses
17-18 sept	Grand Prix Seniors	Donnery
17-18 sept	Classic Mid Amateurs	Donnery
17-18 sept	Grand Prix	Touraine
18-sept	Championnat Régional U8 - U10 - 9 Trous - Tour 7	Gloriette
24-25 sept	Promotion Seniors Messieurs	Sargé
OCTOBRE		
8-9 octobre	Coupe du Centre 2	Vaugouard
16-oct	Championnat Régional U8 - U10 - 9 Trous - Tour 8	Bourges*

2 RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- 2.1. CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE**
- 2.2. RÉTRIBUTIONS DES CLUBS**
- 2.3. AIDES FINANCIÈRES AUX JOUEURS**
- 2.4. CATÉGORIES D'ÂGE**
- 2.5. CODE DE COMPORTEMENT**

2.1 CAHIER DES CHARGES D'UNE ÉPREUVE DE LIGUE

LOGISTIQUE

SÉCURITÉ :

Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) : Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée. Le club hôte en tant que ERP-PA recevant une compétition de ligue se doit de disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours. Nous rappelons que l'état actuel de la réglementation encourage fortement les clubs de sports à assurer la formation de leur collaborateur aux gestes qui sauvent. En cas de présence d'un médecin pour la surveillance du tournoi, un local spécifique sera dédié et une voiturette mise à disposition.

HEURES D'OUVERTURE :

1h avant le 1er départ (Vestiaire, Practice, Pro-shop, Bar avec sandwiches et petit-déjeuner)
11h30 : ouverture du restaurant

BÉNÉVOLES :

1 Arbitre (de préférence du club ou du département) désigné par la Ligue
1 ou 2 OEC de préférence du club désigné par la Ligue
1 starter
1 personne pour le recording, de préférence OEC, pour l'enregistrement sur RMS
Commissaires de parcours

LOCAUX :

1 salle avec table + chaises pour recording
1 salle pour la réunion des capitaines la veille de la compétition à 19h

MATÉRIEL :

2 voiturettes mises à disposition du Comité de l'épreuve
30 chariots (minimum) disponibles
Bombes de peinture (à récupérer auprès de la Ligue, sauf Divisions, Grands Prix et Trophées)
6 talkies (si disponibles, les récupérer auprès de la Ligue)
Horloge pour l'heure officielle
Cartes de score (les éditer)
3 Cornes de brume au minimum disponibles et en état de marche pour l'arrêt et la reprise de jeu
Tableau officiel (environ 2mx2m)

ORGANISATION SPORTIVE

COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

Le Comité est désigné par le Directeur du Tournoi. Dans une compétition par équipes, en dehors des arbitres, aucun représentant d'un club engagé ne doit figurer dans le Comité à l'exception du Directeur du club qui reçoit la compétition.

Le Club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

MARQUAGE DU TERRAIN :

1 mois avant la compétition, visite de l'arbitre accompagné d'un OEC du club et du greenkeeper, contrôle du marquage et de la position des piquets de hors limite, d'obstacles d'eau et des zones en réparation
1 semaine avant la compétition et selon les consignes de l'arbitre, marquage par l'OEC du club (vérifier la compatibilité canne/bombes de peinture)
La veille de la compétition, finalisation par l'arbitre et l'OEC désigné
La veille de la compétition, placement des drapeaux et marques de départ

RÉUNION DES CAPITAINES : la veille de la compétition à 19h sauf indication contraire

DÉPARTS :

Liste des engagés avec leurs heures de départ fournies par la Ligue sauf Grand Prix et Trophées publiée sur le site www.golf-centre.fr

RÉSULTATS :

Envoyés à la FFGolf (sportif@ffgolf.org) pour les compétitions interrégionales

Envoyés à la Ligue (competition@golf-centre.fr) pour toutes les épreuves du calendrier ci-dessus

TERRAIN :

Tonte : hauteur et fréquence : voir chapitre 9 Annexe D du document - Recommandations et conseils pour la gestion d'une compétition - téléchargeable sur le site de la Ligue

Attention ces normes sont impératives

Si votre intendant de terrain rencontre des difficultés de mise en œuvre de ces normes, contactez au plus vite la commission sportive de la Ligue

Piquetage et Règles locales, positions des drapeaux et marques de départ : le comité de l'épreuve est responsable de ces préparations

Greens tondu le matin avant le départ de la compétition

Bunkers débarrassés de tous détritiques et ratissés chaque jour

Fairways tondu la veille de la compétition

Rough en accord avec l'étalonnage (petit et grand rough)

Pas d'intervention des équipes d'entretien entre les parties sauf, à la demande de l'arbitre sur les greens et les départs pour éponger ou aspirer l'eau de pluie ou dégager des feuilles

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT :

Les joueurs engagés (voir la liste des équipiers potentiels pour les épreuves par équipes) doivent accéder en priorité et gratuitement au terrain la veille de la compétition ou dans le mois précédent la compétition sur réservation.

DÉPARTS DES MEMBRES OU DES GREEN-FEES :

Aucun départ ne devra avoir lieu avant la compétition

Départs possibles 1/2 heure après le dernier départ

ORGANISATION FINANCIÈRE

PARTICIPATION DU CLUB

Mis gracieusement à disposition : terrain, voiturettes, locaux, informatique

Journée d'entraînement la veille ou dans le mois précédent la compétition (sauf CC1) : accès gratuit et prioritaire des joueurs de la compétition sur réservation

Prise en charge des OEC non désignés par la Ligue et des bénévoles

PARTICIPATION DE LA LIGUE HORS GRANDS PRIX ET TROPHÉES

3/4 des droits d'engagement des équipes présentes aux compétitions fédérales adultes

Rétribution forfaitaire pour les compétitions jeunes de la Ligue

Prise en charge de l'arbitre et des OEC désignés : Hébergement, nourriture, frais de déplacements

Pour les interclubs seniors, cocktail des Finales limité à 60 €

Les Prix sont fournis par la Ligue pour les compétitions qu'elle organise

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétitions par équipes :

Pour les épreuves non fédérales (voir leur définition § 1.2.1-1 du vademecum fédéral), les conditions de participation édictées dans le Règlement général spécifique des épreuves fédérales par équipes (voir titre I du § 1.2.2-1 du vademecum fédéral) s'appliquent intégralement.

En ce qui concerne la redevance fédérale, cela veut dire que l'AS d'appartenance de l'équipe doit être à jour de sa redevance à la Ligue et au Comité départemental au moment de l'inscription de l'équipe.

Ces conditions s'appliquent à toutes les AS (avec terrain, sans terrain, entreprises, municipales).

Compétitions en simple ou en double :

Les conditions de participation seront spécifiées dans le Règlement particulier de chacune de ces épreuves, notamment en ce qui concerne l'obligation ou non de s'être acquitté du droit de jeu fédéral.

2.2 RÉTRIBUTIONS DES CLUBS

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE	Droits d'engagement		Retrib. Ligue	Rétribution Club	
	Individuel	Par équipe		Occupation de terrain	Cocktail Remise des prix

Promotion		200 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
------------------	--	-------	---------------------	-----------------------------------	----------------------------

Coupes du Centre		200 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
-------------------------	--	-------	---------------------	-----------------------------------	----------------------------

Qualification aux promotions		100 €		100 % des engagements	Pris en charge par le club
-------------------------------------	--	-------	--	-----------------------	----------------------------

Individuels					
Championnat Régional Senior	80 €			100 % des engagements	Pris en charge par le club
Challenge seniors	30 €				

Jeunes (sauf Grand Prix)					
Journée d'entraînement	Gratuits			10 €/joueur	
Qualification championnat de France	Gratuits			10 €/joueur/jour	3€ / joueur
Championnat U8 – U10	10 €			100 % des engagements	3€ / joueur
Challenge 9 trous	10 €			100 % des engagements	3€ / joueur
Stages	15 €			10 €/joueur/jour	

Interclubs Seniors					
Qualifications		80 € / 60 €		Accord AS	
Finale				220 €	60 €

2.3 AIDES FINANCIÈRES AUX JOUEURS

Toutes les aides seront versées après réception des justificatifs et d'un RIB. Les virements seront faits aux clubs ou aux parents. Ces aides ne sont pas cumulables pour des déplacements qui seraient organisés par la Ligue. Pour prétendre au versement de ces aides, les jeunes s'engagent à respecter la charte des groupes de Ligue et à avoir un comportement qui respecte l'étiquette.

Grands Prix Jeunes et Grands Prix (budget max 6 000 €)

Aide forfaitaire de 300 € aux jeunes participants à des regroupements de Ligue (présence à 3 regroupements dans l'année minimum) et ayant joué au moins 3 grands prix jeunes et / ou grands prix à plus de 120 km de son domicile.

Prime de 200 € pour les jeunes des groupes de Ligue.

Ces aides seront versées à condition que les jeunes respectent le calendrier de compétitions établi avec les coaches régionaux et de club.

Aides aux mérites (places au mérite de décembre)

Mérite national (< 21 ans au 1er janvier et classés dans les 100 premiers messieurs et 50 premières dames) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Mérite jeunes U12 – benjamins et minimes (classés dans les 30 premiers garçons de sa catégorie ou les 20 premières filles de sa catégorie) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Qualification régionale

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

Aide de la ligue : 45 € / joueur / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Pour bénéficier de cette aide, le joueur doit réaliser une moyenne de score sur l'épreuve inférieure au minima indiqué. Ces minima pourront être modifiés en fonction du terrain et des conditions météo.

Catégorie	U12		U14		U16	
Sexe	F	G	F	G	F	G
Moyenne de score exigé	< 28	< 21	< 20	< 15	< 14	< 10

Concernant le pro départemental : la Ligue rembourse aux comités départementaux ses frais (60 € / jour) et honoraires (200 € / jour) sur présentation de justificatifs.

Finale Inter régionales

Déplacements à la charge du club ou des parents.

Hébergement, restauration et frais golifiques coordonnés par la Ligue avec une participation des parents de 40 € / jour.

Aide de la ligue : 45 € / joueur / jour de compétition si les parents prennent en charge leur enfant.

Championnat de France Jeunes

Transport jusqu'au lieu de compétition à la charge du club ou des parents.

La Ligue pourra proposer une prise en charge de l'hébergement et de l'encadrement sur place moyennant une participation financière.

Aide de la ligue : 45 € / joueur / jour de compétition si les parents prennent en charge leur enfant.

2.4 CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Millésime	Age
Enfant	De 2022 à 2014	De 0 à 8 ans
Poucets	2013	9 ans
	2012	10 ans
Poussins	2011	11 ans
	2010	12 ans
Benjamins	2009	13 ans
	2008	14 ans
Minimes	2007	15 ans
	2006	16 ans
Cadets	2005	17 ans
	2004	18 ans
Adulte	De 2003 à 2001	De 19 à 21 ans
Adulte	De 2000 à 1997	De 22 à 24 ans
Mid-Amateurs*	De 1996 à 1981	De 25 à 39 ans
Mid-Amateurs 2*	De 1982 à 1972	De 40 à 49 ans
Seniors*	De 1971 à 1957	De 50 à 64 ans
Seniors 2*	De 1956 et moins	De 65 ans et plus

*Pour les compétitions en catégorie d'âge mid-amateur et senior ce n'est pas l'année civile qui est prise en référence mais la veille du premier jour de l'épreuve.

2.5 CODE DE COMPORTEMENT

Généralités :

Le code de comportement spécifié dans les Règles locales permanents des épreuves fédérales (voir leur définition § 1.2.1-1 du vademecum fédéral) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Interdiction de fumer :

L'interdiction de fumer spécifiée dans le Règlement général des épreuves fédérales amateurs (voir § I-5) s'applique intégralement à toutes les épreuves non fédérales de la Ligue et des Comités départementaux.

Elle s'étend également aux abords du club house lors des briefings et des remises de prix en extérieur.

Code vestimentaire :

Clarifications concernant la demande faite aux joueurs de porter une tenue correcte.

Le golf a ceci de particulier que c'est un sport ancien où le respect a beaucoup d'importance. À tel point que cela figure dans la Règle 1.2. Dans ce sport il s'agit de respecter les autres joueurs, le terrain, les Règles et c'est toute la philosophie de ce jeu les traditions golfiques dont le code vestimentaire fait partie.

Depuis l'origine de ce jeu et particulièrement en Ecosse qui en est le berceau où il est particulièrement populaire, même les personnes de conditions modestes s'habillaient différemment pour jouer au golf et ne portaient pas leur tenue de labeur.

C'est donc en respect de cette tradition qu'il est demandé au joueur de porter une tenue correcte pour jouer au golf.

Une tenue correcte c'est une tenue qui ne choque pas l'ensemble des personnes présentes sur le golf. Est considéré comme incorrect le fait de porter sa casquette à l'envers, des pantalons troués, des vêtements laissant apparaître des sous-vêtements (de fait ou par transparence), de porter l'été des minishorts et des tops laissant apparaître le ventre nu. Un bermuda arrivant traditionnellement juste au-dessus du genou est accepté.

Il est néanmoins recommandé de porter plutôt des pantalons afin d'éviter d'être assailli par des tiques lors de la recherche de balles dans les hautes herbes car ces dernières peuvent provoquer la maladie de Lime.

En ce qui concerne le port de jeans, certains golfs le bannissent dans leur « Dress code ». Il faut reconnaître que ce type de pantalon n'est pas ce qui se fait de mieux pour jouer au golf et avoir la meilleure liberté de mouvement. Il s'agit aussi de continuer la tradition golfique des anciens écossais qui s'habillaient différemment pour venir jouer au golf. Un bon pantalon de golf est souvent bien moins cher et tout aussi résistant qu'un jean surtout s'il est troué. A titre indicatif le port du jean est interdit sur tous les circuits professionnels.

3 RÉGLEMENTS DES PROMOTIONS

3.1. PROMOTION DAMES

3.2. PROMOTION U16 GARCONS

3.3. PROMOTION MESSIEURS

3.4. PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

3.5. PROMOTION SENIORS MESSIEURS

3.1 PROMOTION DAMES

30 avril au 1^{er} mai 2022 au Golf de Sablé Solesmes

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2021 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.2 PROMOTION U16 GARCONS

14 au 15 juillet 2022 au Golf du Bois d'O

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équipiers : Voir le règlement général

U14 : nés en 2008 ou après et **U16 :** 15 et 16 ans, nés en 2006 et 2007

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distances de jeu préconisées :

voir recommandations § 3-6-4

Epreuve sur 2 jours :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

Droits d'inscriptions : 200 Euros par équipe

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.3 PROMOTION MESSIEURS

7 et 8 mai 2022 au Golf du Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : index inférieur à 18,5. Voir le règlement général

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 20 mars au golf du Val de l'Indre.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.4 PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

18 au 19 juin 2022 au Golf de Saint Malo

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 11 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

3.5 PROMOTION SENIORS MESSIEURS

24 au 25 septembre 2022 au golf de Le Mans Sargé

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 18 équipes seront retenues (6 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 3 juillet 2022

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

4 COMPÉTITIONS RÉGIONALES PAR ÉQUIPES

- 4.1. TROPHÉE BENOÎT CICÉ**
- 4.2. COUPE DU CENTRE I**
- 4.3. COUPE DU CENTRE II**
- 4.4. QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS**
- 4.5. INTERCLUBS SENIORS DAMES**
- 4.6. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS**
- 4.7. CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS**

4.1 TROPHÉE BENOÎT CICÉ

26 juin 2022 au Golf de Sully sur Loire

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Rôle des départements

CONSTITUER UNE ÉQUIPE

Chaque Comité départemental constitue une équipe de 9 joueurs : le Pro départemental de préférence ou un autre Pro du département avec 8 jeunes (dont 2 jeunes filles). Les 3 catégories (minimes, benjamins, U12) doivent être représentées par au moins 2 joueurs ou joueuses.

Minimes nés en 2006 et 2007,
Benjamins nés en 2008 et 2009,
U12 nés en 2010 et après.

Conditions de participation : être membre et licencié en 2022 dans une AS d'un club du département.

ENGAGER UNE ÉQUIPE

Engager une équipe avant le 16 juin en l'inscrivant auprès de la Ligue (competition@golf-centre.fr). Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical ou son questionnaire de santé à son club de licence.

DÉPLACER L'ÉQUIPE

Le déplacement de l'équipe est assuré par le Comité Départemental

Rôle de la Ligue

DÉPARTS

La Ligue organise la compétition et publie les départs sur son site.

Réunion des Capitaines le dimanche matin au Golf qui reçoit.

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

Classement en brut sur 8 cartes.

PRIX

L'équipe vainqueur recevra un Trophée remis en jeu chaque année.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance, la personne autorisée à donner des conseils n'est pas autorisée à aller sur le green.

4.2 COUPE DU CENTRE I

2 au 3 avril 2022 au Golf de Sancerre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : 10 premiers clubs au classement de la Coupe du Centre I 2021 et les 2 premiers clubs de la Coupe du Centre II 2021 n'étant pas déjà présents en Coupe du Centre I en 2021.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Être membres et licencié(e)s **amateurs** en **2022** de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent. Les joueurs qui jouent la Coupe du Centre I ne peuvent pas jouer la Coupe du Centre II la même année.

FORME DE JEU

• **Phase de qualification** : 1^{er} et 2^{ème} jour

6 joueurs ou joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

• **Phase finale pour le titre** :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 2 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 2**

• **Phase finale pour la 3^{ème} place** :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} jouent pour la 3^{ème} place : **3 v 4**

• **Phase finale pour les 5^{èmes} à 8^{ème} places en formule réduite** :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play : **5 v 6 ; 7 v 8**

• **Phase finale pour les barrages en formule réduite** :

1 foursome et 4 simples consécutifs / match play pour le maintien en élimination directe : **10 v 11 ; 9 v 12**

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles auprès du Golf recevant.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Le droit d'engagement de 200 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement qui ne pourra être accordée aux clubs que le vendredi 2 avril. Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe confiée pendant un an à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre ou les arbitres et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le samedi 2 avril 2022 à 8h30 au Club.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

La Coupe du Centre I, sera prise en compte pour le Mérite National Amateur.

4.3 COUPE DU CENTRE II

8 au 9 octobre 2022 au Golf de Vaugouard

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain homologué et à jour de leur cotisation à leur comité départemental, peuvent participer. Une seule équipe par club.
Nombre de clubs limité à 18 (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Être membres et licenciés en 2022 du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas supérieur à 24** (Un seul joueur à index supérieur proche toléré).

Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet. Les joueurs amateurs qui ont effectivement participé à la Coupe du Centre I ne peuvent pas participer à la Coupe du Centre II. 1 joueur professionnel est autorisé par équipe.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers) dont le Pro du Club. Le Pro peut être remplacé par un amateur.

Epreuves sur 2 jours : 36 trous / Stroke-play / 6 simples /18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au Golf recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux premières équipes en brut de la Coupe du Centre II, si elles n'étaient pas déjà présentes en Coupe du Centre I la même année, remplaceront l'année suivante les deux équipes descendant de Coupe du Centre I.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le droit d'engagement de 200 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans le mois précédent la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le vendredi 7 octobre 2022 à 19h00 au club.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.4 QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS

Messieurs : 20 mars 2022 au Golf du Val de l'Indre
Mid Amateurs : 1^{er} mai 2022 Golf de
Seniors : 3 juillet 2022 Golf de ...

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG.

Pour les équipes : Les 18 équipes (maximum) seront retenues selon les critères suivants :

- 1- l'ordre du mérite 2021 des clubs messieurs
- 2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 1 jour :

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion messieurs 2022.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion mid amateurs messieurs 2022.

Les 6 premières équipes se qualifient à la promotion seniors messieurs 2022.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 100 € par équipe (reconnaissance comprise) à payer par virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

La **Réunion des Capitaines** aura lieu la veille de la compétition à 19h.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.5 INTERCLUBS SENIORS DAMES

7, 14, 21, 28 mars et 4 avril 2022
Finale le 25 avril 2022

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.
L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Si plusieurs équipes sont engagées (4 équipes maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Une joueuse de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui de la joueuse à la date de la première rencontre.

POUR LES EQUIPIERES : ouverte aux seniors et vétérans (anniversaire la veille de l'épreuve) membres (AS et terrain) et licenciées à l'A.S en 2022 du Club qu'elles représentent.

Doivent être titulaires de la licence FFGolf 2022 et du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour 2022, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si la joueuse a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 2 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composé de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier. En cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur total de points marqués sur toutes les rencontres. En cas d'égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempe), les capitaines des clubs recevants doivent prévenir les capitaines des clubs invités la veille de la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 3 joueuses, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

1ère division : la 1^{ère} équipe gagne le championnat et 2 équipes descendent.

2ème division : les 1^{ères} équipes de chaque poule jouent une finale à 3 pour définir les 2 équipes qui montent

ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible). Règlement de 60€ par équipe, par chèque à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de Golf avant le 15 janvier 2022, accompagné du nom de la responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2021. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipières la veille de la compétition.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ D'EPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y par 3 à 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

4.6 INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

7, 14, 21, 28 mars et 4 avril 2022
Finale le 25 avril 2022

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls peuvent participer à cette épreuve les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire affiliés FFGolf avec terrain homologué, et à jour de leur cotisation à leur Comité Départemental.
L'Association Sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité.

Si plusieurs équipes sont engagées (4 équipes maxi par club), tous les index arrondis à la date de la rencontre des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui du dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui du joueur à la date de la première rencontre.

POUR LES EQUIPIERS : ouverte aux seniors et vétérans (anniversaire la veille de l'épreuve) membres (AS et terrain) et licenciés à l'A.S en 2022 du Club qu'ils représentent.

Doivent être titulaires de la licence FF golf 2022 et du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour 2022, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

FORME DE JEU

Par équipe de 6 joueurs. Match-play / 4 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. L'équipe victorieuse de la rencontre marque 1 point. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fait sur le foursome puis sur le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, les 2 équipes marquent 1/2 point.

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composé de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe par poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier. En cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur total de points marqués sur toutes les rencontres. En cas d'égalité, le vainqueur de la rencontre opposant les ex-aequo sera qualifié. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, et la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Si les chariots sont interdits (sol gelé ou fortement détrempe), les capitaines des clubs recevants doivent prévenir les capitaines des clubs invités la veille de la rencontre, afin que ceux-ci choisissent leurs joueurs en fonction de cette contrainte.

Les rencontres peuvent se faire sur greens d'hiver.

Si lors d'une rencontre, une équipe se présente avec moins de 4 joueurs, celle-ci sera forfait et entrainera sa mise hors compétition et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Cette équipe jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

Le départage se faisant sur le foursome, celui-ci doit être obligatoirement joué.

1ère division : finale entre les premiers de chaque poule, 1 descente par poule

2ème division : 1 montée par poule, 1 descente par poule

3ème division : 1 montée par poule, 2 descentes par poule

4ème division : 1 montée par poule

ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible). Règlement de 80€ par équipe, par chèque à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de Golf avant le 15 janvier 2022, accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des inscriptions le 15 décembre 2021. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers la veille de la compétition.

DÉPARTS ET INTEMPERIES

Départs le lundi à partir de 12h30. Les capitaines doivent se téléphoner la veille des rencontres, voire tôt le lundi matin en cas de long déplacement. S'il y a un report, la date en est fixée le lundi qui suit les dates prévues au calendrier.

En cas d'alerte météo orange, les rencontres sont automatiquement reportées. Si c'est le cas dans les premières journées, les capitaines doivent convenir d'une date rapprochée, un autre jour de semaine.

COMITÉ D'EPREUVE

Les responsables du club qui reçoit et les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à : **competition@golf-centre.fr** (sous la forme X bat Y par 3 à 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de la 1ère division.

--

--

--

--

--

--

--

4.7 CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS

2 mai au Golf de Marcilly – 30 mai au Golf de Sarrays - 29 août au Golf du Bois d'O

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses, français ou étrangers, classés, seniors 1 ou seniors 2 licenciés en 2022.

Certificat médical ou questionnaire de santé obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.

Equipe mixte autorisée.

FORME DE JEU EN DOUBLE

Index plafonné à 36 pour le calcul des points

GREENSOME

Chaque joueur joue à chaque départ et on choisit le meilleur coup. De là, le joueur dont la balle n'a pas été choisie joue le deuxième coup et le premier joue le troisième coup et ainsi de suite. Le handicap de jeu : 60% du handicap le plus haut + 40 % du handicap le plus bas.

SCRAMBLE A DEUX

Chaque joueur joue un premier coup du départ. Le double choisit l'une des 2 balles. De cet emplacement les 2 joueurs jouent chacun une balle et ainsi de suite. Le joueur dont on choisit la balle joue en premier, le second drop. Le handicap de jeu : 35% du handicap le plus haut + 15% du handicap le plus bas.

4 BALLES

Chacun joue sa balle et à la fin de chaque trou, on retient le meilleur score en net. Les handicaps de jeu des 2 joueurs sont pris en compte séparément. Chaque joueur reçoit les 90% de son index.

En dehors du tableau ci-dessous, les joueurs marquent des points de fidélité. 3 points pour une participation à 2 challenges, 5 points pour une participation aux 3 challenges.

Score Net	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23
Scramble	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Greensome	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1
4 balles	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Les premiers départs auront lieu à partir de 9h.

Un changement d'équipier est possible d'une manche à l'autre. Un classement individuel sera fait sur les 3 journées. En cas d'égalité, le départage se fera par l'index le plus haut.

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DE DOUBLES

Le correspondant des seniors du club devra faire parvenir par mail la liste des équipes engagées **au golf qui reçoit**, 72h avant l'épreuve.

Droit d'engagement 30 € par joueur (GF + engagement) sauf membres du club organisateur, 5 € par personne. Les équipes mixtes sont autorisées.

PRIX

Un pot sera organisé à chaque fin de journée à la charge du club organisateur. La Ligue récompensera les meilleurs joueurs, lors de la dernière journée, selon un classement individuel. Les prix non remis à la dernière date seront remis ultérieurement.

5 CHAMPIONNATS DE LIGUE

5.1. CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U8

5.2. CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U10

5.3. CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U14

5.4. CHAMPIONNAT REGIONAL U16 9 TROUS

5.5. CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS

5.1 CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U8

20 mars à Chartres, 24 avril à Ardrée*, 22 mai à la Picardière, 19 juin à Marcilly*, 03 juillet au Aisses, 27 août à Limère*, 18 septembre à la Gloriette, 16 octobre à Bourges*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2014 et 2015, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau Jaune minimum ou ayant un index < 50.

Champ limité à 27 joueurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 8 tours : 4 tours / Score maximum individuel / 9 trous pitch & putt ou compact

4 tours / Match play greensome / 9 trous pitch & putt ou compact

Classement individuel en brut par sexe. En cas d'égalité au terme des 8 épreuves, les joueurs seront déclarés co vainqueur. Chaque joueur marque des points sur chaque épreuve individuelle et les **3 meilleures performances** seront retenues. La participation aux épreuves en greensome rapporte 1 point / épreuve plafonné à 3 points par joueur maximum. Les joueurs pourront s'inscrire en équipe (les 2 joueurs ne devront pas forcément être du même club) ou en individuel auquel cas la Ligue composera les équipes à la clôture des inscriptions.

Nombre de joueurs par catégories

N > 16

N de 11 à 16

N de 6 à 10

N de 4 à 5

N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)

5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)

4 premiers (5, 3, 2, 1 point)

3 premiers (4, 2, 1 point)

2 premiers (3, 1 point)

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 5 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque équipe de U8. Les parents qui engagent leur enfant dans le championnat, s'engagent à accompagner au minimum 1 épreuve sur 2.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

*Tour en greensome

5.2 CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U10

20 mars à Chartres, 24 avril à Ardrée*, 22 mai à la Picardière, 19 juin à Marcilly*, 03 juillet au Aisses, 27 août à Limère*, 18 septembre à la Gloriette, 16 octobre à Bourges*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2012 et 2013, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau Jaune minimum ou ayant un index < 50.

Champ limité à 27 joueurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 8 tours : 4 tours / Score maximum individuel / 18 trous pitch & putt ou compact ou 9 trous grand parcours
4 tours / Match play greensome / 18 trous pitch & putt ou compact ou 9 trous grand parcours

Classement individuel en brut par sexe. En cas d'égalité au terme des 8 épreuves, les joueurs seront déclarés co vainqueur. Chaque joueur marque des points sur chaque épreuve individuelle et les **3 meilleures performances** seront retenues. La participation aux épreuves en greensome rapporte 1 point / épreuve plafonné à 3 points par joueur maximum. Les joueurs pourront s'inscrire en équipe (les 2 joueurs ne devront pas forcément être du même club) ou en individuel auquel cas la Ligue composera les équipes à la clôture des inscriptions.

Nombre de joueurs par catégories

N > 16

N de 11 à 16

N de 6 à 10

N de 4 à 5

N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)

5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)

4 premiers (5, 3, 2, 1 point)

3 premiers (4, 2, 1 point)

2 premiers (3, 1 point)

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 5 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque équipe de U10. Les parents qui engagent leur enfant dans le championnat, s'engagent à accompagner au minimum 1 épreuve sur 2.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance non autorisés, accompagnateurs à distance.

*Tour en greensome

5.3 CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES U14

11 et 12 juin 2022 au golf de la Picardière

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2007 et après, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé 8 compétitions 18 trous depuis le 01/09/2021 (en stroke play pour les benjamins et minimes) dont minimum 4 en mérite départemental ou grand prix
- Avoir un index répondant aux critères suivants

		Distance max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2010 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 25	Index <= 28
Benjamins	né(e)s en 2008 et 2009	4 660 m / 5 540 m	Index <= 12	Index <= 15

FORME DE JEU

Épreuves sur 2 jours : Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Classement individuel en brut par catégorie et par sexe. En cas d'égalité pour le titre régional, un play-off en trou par trou sera organisé.

Classement par équipes de clubs, toutes catégories et sexes confondus.

Le classement par équipes sera calculé en tenant compte du classement individuel dans chacune des huit catégories :

Nombre de joueurs par catégories	Nombre de joueurs marquant des points
N > 20	6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)
N de 16 à 20	5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)
N de 11 à 15	4 premiers (5, 3, 2, 1 point)
N de 6 à 10	3 premiers (4, 2, 1 point)
N < 5	2 premiers (3, 1 point)
N < 3	1 premier (2 points)

Départage par addition des points du meilleur score de chaque équipe dans chaque catégorie.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant l'épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe de U12.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.4 CHAMPIONNAT REGIONAL U16 9 TROUS

20 mars à Chartres, 24 avril à Ardrée*, 22 mai à la Picardière, 19 juin à Marcilly*, 03 juillet au Aisses, 24 août à Limère*, 18 septembre à la Gloriette, 16 octobre à Bourges*

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s entre 2006 et 2011, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et ayant validé un drapeau blanc minimum ou ayant un index < 48. Sur classement possible d'un U10 uniquement sur accord de l'équipe technique régionale.

Champ limité à 27 joueurs.

FORME DE JEU

Épreuve sur 8 trous : 4 tours / Score maximum individuel / 9 trous

4 tours / Match play greensome / 9 trous ou 18 trous compacts

Classement individuel en brut par sexe. En cas d'égalité au terme des 8 épreuves, les joueurs seront déclarés co vainqueur. Chaque joueur marque des points sur chaque épreuve individuelle et les **3 meilleures performances** seront retenues. La participation aux épreuves en greensome rapporte 1 point / épreuve plafonné à 3 points par joueur maximum. Les joueurs pourront s'inscrire en équipe (les 2 joueurs ne devront pas forcément être du même club) ou en individuel auquel cas la Ligue composera les équipes à la clôture des inscriptions.

Nombre de joueurs par catégories

N > 16

N de 11 à 16

N de 6 à 10

N de 4 à 5

N ≤ 3

Nombre de joueurs marquant des points

6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)

5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)

4 premiers (5, 3, 2, 1 point)

3 premiers (4, 2, 1 point)

2 premiers (3, 1 point)

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 5 jours avant chaque épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue competition@golf-centre.fr. Droit de jeu de 10 € à régler sur place au golf d'accueil et comprenant 1 jeton de practice.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Un marqueur (hors famille des joueurs) devra accompagner chaque équipe de U10. Les parents qui engagent leur enfant dans le championnat, s'engagent à accompagner au minimum 1 épreuve sur 2.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement cumulé de toutes les épreuves sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.5 CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS

5 au 6 juin au Golf de Tours Ardrée

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes.
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses de la Ligue du Centre Val de Loire :

- ayant, la veille de l'épreuve, 50 ans ou plus pour les dames et seniors messieurs, et 65 ans pour les vétérans.
- titulaires de la licence FF Golf et du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour 2022, et enregistré auprès du Club ou de la Fédération ; ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- membres de leur AS.

Les inscriptions seront prises en compte en respectant le cahier des charges fédérales des Grand Prix Seniors, épreuve support de ce championnat.

Le Comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueurs handigolf titulaires du médical Pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes ».

FORME DE JEU

STROKE-PLAY / 36 trous / 18 trous par jour, classement individuel en brut par sexe.

Index limité en 1^{ère} série :

- seniors dames : 15,4
- seniors 1 et seniors 2 messieurs : 12,4

Index limité en 2^{ème} série :

- seniors dames : 28,4
- seniors 1 et seniors 2 messieurs : 24,4

Pour les titres, en cas d'égalité, le départage se fera en play-off trou par trou. Pour les suivants le départage se fera sur les derniers 9 trous, 6 trous, 3 trous et le dernier

ENGAGEMENTS

Engagement : 80 € ; auprès du club hôte 15 jours avant le début de l'épreuve.
Précisez votre catégorie "Seniors 1" ou "Seniors 2" et votre index.

DÉPARTS

Heures de départ disponibles au Club hôte et sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

COMITÉ D'ÉPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première dans chaque catégorie du classement en brut sera Champion régional.
Cette épreuve comptera au ranking national seniors.

6 JEUNES

6.1. FINALE DU CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF

6.2. QUALIFICATION REGIONALE U14

6.3. FINALE INTER RÉGIONALE U14

6.1 FINALE DU CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF

29 août 2022 au Golf de la Bosse

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les 6 premiers clubs du classement national des écoles de golf au 1er juillet pourront inscrire 2 équipes de 6 joueurs (2 joueurs par série), les 6 clubs suivants pourront inscrire 1 équipe de 6 joueurs. En cas de désistement d'une équipe, le club suivant au ranking pourra inscrire 1 équipe.

Catégories d'âge :

U10 :		nés en 2012 et après
U12 :	11 et 12 ans	nés en 2010 et 2011
Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2008 et 2009
Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2006 et 2007
Cadets :	17 et 18 ans	nés en 2004 et 2005

FORME DE JEU

Chaque joueur participe à 1 des 3 séries proposées :

Golf Challenge : index > 50 - 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt) – titulaire du drapeau blanc au minimum – index > 36 - La limite du score maximum est fixée à 9

Stroke play : 18 trous – Index ≤36

U12 Filles :	4 275 m maximum	U12 Garçons :	4 910 m maximum
Benjamines :	4 660 m maximum	Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum	Minimes garçons :	5 945 m maximum
Cadettes :	5 035 m maximum	Cadets :	5 945 m maximum

Un classement individuel mixte et par club sera établi pour chaque série d'après le barème ci-dessous.

Place	Points
1 ^{er}	135
2 ^{ème}	101
3 ^{ème}	81
4 ^{ème}	68
5 ^{ème}	57
6 ^{ème}	47
7 ^{ème}	41
8 ^{ème}	34
9 ^{ème}	27
10 ^{ème}	24
11 ^{ème}	20
12 ^{ème}	19
13 ^{ème}	18
14 ^{ème}	17
15 ^{ème}	16
16 ^{ème}	15
17 ^{ème}	14
18 ^{ème}	13
19 ^{ème}	12
20 ^{ème}	10
21 ^{ème}	9
22 ^{ème}	8
23 ^{ème}	7
24 ^{ème}	6
25 ^{ème}	5

ENGAGEMENTS

Les clubs devront transmettre à la Ligue (competition@golf-centre.fr) la composition de leur(s) équipe(s) 15 jours avant l'épreuve.

CADETS, CHARIOTS ET APPAREILS DE MESURE DE DISTANCE

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite, ainsi que les appareils de mesure de distance.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Les enseignants professionnels des clubs participants pourront intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs adultes, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DÉPARTS

1 représentant de la Ligue et 1 OEC du club d'accueil.

Départs communiqués sur le site de la Ligue 5 jours francs avant l'épreuve.

6.2 QUALIFICATION REGIONALE U14

11 et 12 juin 2022 à la Picardière

Epreuve qualificative pour la finale Interrégionale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les qualifications sont ouvertes aux joueurs et joueuses de nationalité française, né(e)s en 2008 et après, licenciés dans un club de la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé 3 compétitions 18 trous depuis le 01/09/2021 (en stroke play ou score maximum)
- Avoir un index répondant aux critères suivants
- S'être acquitté du droit de jeu fédéral

		Distances max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2010 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 30	Index <= 35
Benjamins	né(e)s en 2008 et 2009	4 660 m / 5 540 m	Index <= 24	Index <= 28

FORME DE JEU

Cumul de points entre 1 Epreuve sur 2 jours (Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour) et 1 ranking

Attribution de points :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue :

- Benjamins : au ranking national jeunes publié le 5 juin et après les 2 tours de l'épreuve selon les tables suivantes
- U12 : au ranking des 2 meilleures places aux grands prix jeunes de la Ligue Centre Val de Loire ayant eu lieu entre le 01/01/2022 et le 11/06/2022 et après les 2 tours de l'épreuve selon les tables suivantes

Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points
(81+68+57) / 3 = 68,66 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve.

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points. En cas d'égalité parfaite, les joueurs à égalité seront qualifiés à la Finale Inter Régionale.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **10 jours avant la compétition**. Les inscriptions devront être envoyées par le club (competition@golf-centre.fr).

Un joueur sans certificat médical ou questionnaire de santé enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

COMITE DE L'EPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, appareils de mesure interdits accompagnateurs à distance.

Points attribués par épreuve

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

QUALIFICATION POUR LA FINALE INTER REGIONALE

Les meilleurs joueurs dans chaque catégorie seront qualifiés pour la finale interrégionale en fonction des quotas attribués. Ces quotas sont fixés à minima et pourront évoluer en fonction des décisions prises par l'inter régions.

	U12 Garçons	U12 Filles	Benjamins	Benjamines	Wild cards	TOTAL
CENTRE	2	2	2	2	NC	NC

WILD CARDS

Les joueurs sur liste de sportifs de haut niveau sont directement qualifiés à la finale inter régionale. Les autres joueurs devront avoir au minimum joués 1 épreuve pour pouvoir prétendre à l'obtention d'une wild card sauf cas particulier lié à un problème médical.

6.3 FINALE INTER RÉGIONALE U14

8 au 10 juillet 2022 au Golf de St Brieuc

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue.**

Catégories d'âge :

U12 : nés en 2010 ou après
Benjamins : nés en 2008 et 2009

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur (pour toute personne sur le parcours), cadets, chariots électriques et **appareils de mesure de distance** non autorisés, accompagnateurs à distance.

FORME DE JEU

Epreuve sur 3 jours : Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en trou par trou sera organisé.

Les quotas de places attribués au championnat de France par catégorie seront publiés 10 jours avant l'épreuve.

N.B. : pour la Ligue Centre Val de Loire, pour les minimes, 1 place pour les garçons et 1 place pour les filles seront attribuées en fonction des résultats au Grand Prix de Touraine. Celles-ci seront directement qualificatives au championnat de France minimes.